



EXTRAIT
DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{er} OCTOBRE 2024

Election d'un membre pour faire partie du Conseil municipal

En application de l'article 8 de la loi sur l'administration des communes genevoises, Mme Oana COTOI (LC) a prêté serment pour faire partie du Conseil municipal, en remplacement de M. Alain de KALBERMATTEN.

certifié conforme

La Secrétaire :


Yasmine Menétrey

La Présidente:


Livia Zbinden